

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Normandie
Château de Bénouville
1, avenue de Caen - Bp05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)



COMMUNE DE HONFLEUR

Place de l'Hôtel-de-Ville
14600 Honfleur
02 31 81 88 00
mairie@ville-honfleur.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

La chapelle Notre-Dame de-Grâce

Honfleur (14)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Aidez-nous à restaurer la chapelle !



Les travaux prévus

◆ ◆ LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

La chapelle Notre-Dame-de-Grâce est un monument phare de la cité portuaire de Honfleur. Située sur le plateau de la Côte de Grâce, elle domine la ville et offre une vue imprenable sur l'estuaire de la Seine et Le Havre. La dévotion des Honfleurais pour Notre-Dame-de-Grâce est forte, comme en témoignent les innombrables ex-votos tapissant les murs, signes de reconnaissance pour une prière entendue. L'origine du pèlerinage de Notre-Dame-de-Grâce remonte au XI^e siècle. Cette chapelle primitive fut construite à compter de 1034 par Richard II, Duc de Normandie.

L'édifice est classé Monument historique depuis 1938, les vitraux, le mobilier liturgique, les ex-voto sont inscrits en 1976. Il se compose d'une nef, d'un chœur et d'un transept formé par deux chapelles latérales. Le clocher est positionné sur le pignon ouest et un carillon, constitué de 24 cloches, est installé à l'extérieur.

◆ ◆ LES RESTAURATIONS À MENER

La chapelle présente des désordres en plusieurs endroits, les couvertures sont à bout d'usage, les vitraux s'affaissent

et les décors intérieurs sont altérés par la présence d'eau dans les maçonneries. Des enduits se désagrègent en entraînant le décor peint qu'ils supportent.

Des interventions sur les maçonneries, les charpentes et les menuiseries sont identifiées avec le souci de conserver au maximum les substances anciennes. La couverture, déjà restaurée, sera démoissée et repiquée. Les éléments intérieurs dégradés ou lacunaires seront complétés pour restituer un décor complet dans la chapelle.

◆ ◆ UNE OUVERTURE AU PUBLIC REPENSÉE

Le projet de valorisation et de médiation permettra d'assurer la transmission de l'histoire de la chapelle et de son importance religieuse et maritime. La chapelle sera ouverte au public qui profitera de nouveaux supports de visites (panneaux, application mobile, livrets...). Des visites guidées et animations seront régulièrement organisées.

Montant des travaux	1,6 M€
Objectif de collecte	50 000€
Début des travaux	Fin 2025 - début 2026

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La chapelle Notre-Dame de-Grâce

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103077

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Normandie, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
La chapelle Notre-Dame de-Grâce

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Crédit photos © Fondation du patrimoine

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

